

# ENSEIGNANT(E) - SECONDAIRE

Année scolaire 2026-2027

## Affichage interne et externe

En collaboration avec les directrices des services éducatifs au primaire et au secondaire, le rôle de l'enseignant(e) consiste à favoriser un climat propice aux apprentissages en privilégiant l'ouverture sur le monde, une pédagogie active et numérique pour ses élèves.

### Votre rôle :

L'enseignante, l'enseignant :

- Utilise des stratégies d'enseignement différentes et différenciées;
- Rend l'élève autonome, impliqué, responsable de ses apprentissages (autorégulé);
- Favorise l'engagement et la mobilisation de l'élève;
- Priorise les situations d'apprentissage motivantes;
- Intègre les matières (interdisciplinarité);
- Stimule leurs sens et amène les élèves à créer.

Autant d'éléments décuplés par l'utilisation des nouvelles technologies.

### Pour faire partie de notre équipe :

- Autorisation légale d'enseigner émise par le MEQ;
- Baccalauréat en enseignement préscolaire, primaire ou Baccalauréat en enseignement au secondaire dans le champ disciplinaire approprié.

Début : Année 2026-2027

### Vous souhaitez faire partie de l'équipe ?

Envoyez votre curriculum vitae en spécifiant le numéro du concours au plus tard le vendredi 1 mai 2026 16h par courriel à : [recrutement@academielifontaine.qc.ca](mailto:recrutement@academielifontaine.qc.ca)

Déposez votre candidature en tout temps et soyez informé de nos affichages en vous inscrivant à notre [portail Recrutement](#).

Sise à Saint-Jérôme l'Académie Lafontaine est un établissement d'enseignement privé francophone (préscolaire, primaire et secondaire) conduisant à l'obtention du diplôme d'études secondaires. Elle offre un programme qui privilégie l'ouverture sur le monde, une pédagogie active et numérique pour tous ses élèves.



L'Académie Lafontaine applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

## AL25-26-97 CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE

Description de la tâche d'enseignement (Maximum de 58 / 18 jours de présentation de cours)	Périodes / cycle 18 jours TEMPS PLEIN 60 périodes
7 gr. Culture et citoyenneté québécoise S1	35,00
2 gr. Culture et citoyenneté québécoise S2	10,00
Développement compétence fondamentale : S1 - Conscience sociale et globale (partagé) (Rempl)	4,00
TOTAL	49,00 périodes
Description des tâches prioritaires – 1 période équivaut à 1,5 de travail (Minimum 2 périodes)	Périodes / cycle 18 jours
Mentorat (2 périodes /18 jours);	2,50
INFO RH : Remplacement de l'enseignante du 24 août 2026 jusqu'au retour de l'enseignante (janvier ou février à préciser) ou au plus tard le 28 juin 2027	
TOTAL	2,50 périodes
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>51,50 périodes (85,83%)</b>

## AL25-26-98 ÉDUCATION PHYSIQUE

Description de la tâche d'enseignement (Maximum de 58 / 18 jours de présentation de cours)	Périodes / cycle 18 jours TEMPS PLEIN 60 périodes Semestre 1	Périodes / cycle 18 jours TEMPS PLEIN 60 périodes Semestre 2
2 gr. Éducation physique S1 /2 gr. Options Volleyball et basketball S1	16,00	14,00
2 gr. Éducation physique S2 /2 gr. Options Volleyball et basketball S2	16,00	14,00
2 gr. Éducation physique S2 /2 gr. Options Volleyball et basketball S3	16,00	14,00
2 gr. Éducation physique S5	10,00	10,00
Développement compétence fondamentale : S3 - Résolution de problème complexe (partagé)		
TOTAL	58,00 périodes	52,00 périodes
Description des tâches prioritaires – 1 période équivaut à 1,5 de travail (Minimum 2 périodes)	Périodes / cycle 18 jours	Périodes / cycle 18 jours
Mentorat (2 périodes /18 jours);	2,50	2,50
INFO RH : Du 24 août 2026 jusqu'au retour de l'enseignant ou au plus tard le 28 juin 2027.		
TOTAL	2,50 périodes	2,50 périodes
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>60,50 périodes (100,83%)</b>	<b>54,50 périodes (90,83%)</b>

## AL25-26-99 ANGLAIS, LANGUE SECONDE

Description de la tâche d'enseignement (Maximum de 58 / 18 jours de présentation de cours)	Périodes / cycle 18 jours TEMPS PLEIN 60 périodes
4 gr. Anglais enrichi S5	36,00
TOTAL	36,00 périodes
Description des tâches prioritaires – 1 période équivaut à 1,5 de travail (Minimum 2 périodes)	Périodes / cycle 18 jours
Mentorat (2 périodes /18 jours);	2,50
Récupération Anglais	1,00
INFO RH : Remplacement du 24 août 2026 jusqu'au retour de l'enseignante ou au plus tard le 28 juin 2027	
TOTAL	3,50 périodes
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>39,50 périodes (65,83%)</b>

## AL25-26-100 MATHÉMATIQUE

Description de la tâche d'enseignement (Maximum de 58 / 18 jours de présentation de cours)	Périodes / cycle 18 jours TEMPS PLEIN 60 périodes
3 gr. Mathématique CST S5	27,00
**Selon les résultats des élèves en juin, cette tâche pourrait être composée de 1 gr. Mathématique CST S4 (14 périodes) et 2 gr. Mathématique CST S5 (2*9 périodes) = 32 périodes	
Développement compétence fondamentale : S4 Résolution de problèmes complexes	7,50
TOTAL	34,50 périodes
Description des tâches prioritaires – 1 période équivaut à 1,5 de travail (Minimum 2 périodes)	Périodes / cycle 18 jours
Mentorat (2 périodes /18 jours);	2,50
Récupération mathématiques	1,00
INFO RH : Poste en voie de permanence / Enseignant.e priorisée pour suppléance afin de compléter la tâche.	
TOTAL	3,50 périodes
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>38,00 périodes (63,33%)</b>

## AL25-26-101 SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Description de la tâche d'enseignement (Maximum de 58 / 18 jours de présentation de cours)	Périodes / cycle 18 jours TEMPS PLEIN 60 périodes Semestre 1	Périodes / cycle 18 jours TEMPS PLEIN 60 périodes Semestre 2
1 gr. Science et technologie S1 / 1 gr. Science et technologie S1 (rempl du 24 août 2026 au 28 juin 2026)	18,00	18,00
1 gr Science et technologie S3 (rempl du 26 janvier au 28 juin 2027)	0,00	14,00
1 gr. Biologie S5 (rempl du 26 janvier au 28 juin 2027)	0,00	9,00
Développement compétence fondamentale : S1 - Résolution de problèmes complexes (partagé)	3,50	3,50
TOTAL	21,50 périodes	44,50 périodes
Description des tâches prioritaires – 1 période équivaut à 1,5 de travail (Minimum 2 périodes)	Périodes / cycle 18 jours	Périodes / cycle 18 jours
Mentorat (2 périodes /18 jours);	2,50	5,00
INFO RH : Une portion de la tâche est en voie de permanence. Lors du 1 <sup>er</sup> semestre, étant donné le pourcentage de tâche, l'enseignant.e sera priorisé.e pour effectuer les périodes de suppléance.		
TOTAL	2,50 périodes	5,00 périodes
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>24,00 périodes (40,00%)</b>	<b>49,50 périodes (82,50%)</b>